

## De l'argent pour nos salaires, pas pour les actionnaires !

### Un 1<sup>er</sup> mai réussi !

A Montbéliard, cette journée de lutte internationale des travailleurs s'est déroulée dans une ambiance revendicative, familiale et festive, **2400 manifestants ont réaffirmé qu'ils ne tournaient pas la page pour la défense de nos retraites !**

**Prochaine et 14<sup>ème</sup> journée de mobilisation le mardi 6 juin**, juste avant l'examen par les députés, le 8 juin, d'une proposition de loi visant à supprimer l'article 7 (départ à 64 ans) de la réforme des retraites qui vient tout juste d'être adoptée. **Ce sera la 1<sup>ère</sup> fois que les députés auront à voter sur un article de cette réforme mais ce n'est pas seulement l'article 7 qui doit être retiré, c'est toute la loi !**

**Aussi, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes et la généralisation de nos grèves pour que le patronat et le gouvernement soient contraints de retirer leur loi sur les retraites !**

### Les actionnaires de Stellantis à la fête !

Avec un chiffre d'affaire de 47,2 milliards d'euros, en hausse de 14% par rapport au premier trimestre 2022, avec un dividende de 1,34 euro/action versé aux actionnaires à partir du 4 mai 2023, le rachat et la destruction de 1,5 milliards d'euros pour augmenter artificiellement le cours des actions, **Stellantis et ses actionnaires nagent dans les milliards, milliards qui proviennent de notre travail au détriment de notre santé et de nos vies personnelles !**

#### La CGT revendique :

- ➔ **Au moins 400€ nets d'augmentation générale par mois pour toutes et tous.**
- ➔ **L'indexation de nos salaires sur l'augmentation réelle du coût de la vie.**
- ➔ **L'égalité salariale entre les femmes et les hommes.**
- ➔ **L'embauche massive en CDI de nos camarades intérimaires et de demandeurs d'emplois pour travailler moins et tous !**



### L'inspection du travail épingle la direction et la contraint à agir !



La CGT a déposé un Danger Grave et Imminent le 22 février dernier sur la problématique des fumées d'échappement au montage secteur QCP.

Nous avons aussi demandé l'intervention de l'inspection du travail, ce dernier s'est déplacé à plusieurs reprises sur ce même secteur.

Une enquête de la CSSCT s'est tenue le 24 mars 2023 avec la participation de l'inspecteur du travail et 2 ingénieurs de la CARSAT. Au cours de cette enquête la direction a donc été contrainte d'exposer un plan d'action pour résorber le problème des émanations des fumées blanches inhalées par les salariées et aussi remédier aux nombreuses défaillances au niveau des bancs d'essais à QCP.

L'ingénieur de la CARSAT a demandé de nouvelles analyses d'air, spécifiques aux dégagements d'oxyde d'azote qui n'avaient jamais été contrôlées jusqu'à présent.

N'hésitez pas à demander la copie complète du courrier à vos délégués CGT.

**Notre syndicat a conservé tous les éléments, car à l'heure actuelle rien ne permet de dire que ces fumées n'engendreront pas des problèmes de santé aux salariés dans le futur !**

## Convention Collective un danger pour nous tous !

Le 26 avril la direction a convoqué les organisations syndicales pour la 4<sup>ème</sup> fois sur le thème des classifications. Les dispositions de la nouvelle Convention Collective de la Métallurgie entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Pour cette réunion la direction a présenté le suivi des classifications des emplois ainsi que quelques exemples des descriptions d'emplois (OP UEP, Team Leader Montage, Process engineering emboutissage, et engineering).

Les fiches présentées ressemblent beaucoup aux objectifs déjà présentés aux salariés lors de leur entretiens individuels. La description pour un OP UEP Montage est loin de pouvoir être réalisée sur le terrain. Concernant l'engineering, la pratique de l'anglais obligatoire introduite dans ces fiches inquiètera d'autant plus les salariés concernés, ainsi qu'une extension des responsabilités qui chargera encore plus les objectifs professionnels déjà difficilement atteignables.

A partir de fin juillet 2023 et jusqu'au mois de novembre, l'ensemble des salariés seront reçus individuellement par leur hiérarchie pour les informer du classement de leur poste dans la nouvelle grille de classification de la convention collective nationale.

Un courrier sera adressé avec la fiche de paie de novembre pour notifier aux salariés le classement de leur emploi.

**En comptant la 5<sup>ème</sup> semaine de congés payés (Noël), il ne reste donc que trois semaines aux salariés pour faire un recours en cas de désaccord...**

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la rémunération des salariés sera revue en fonction du poste occupé.**

**La remise en cause de nos acquis est une attaque supplémentaire de la direction dont seule la mobilisation collective des salariés fera reculer la direction !**

## Défense des services publics tous ensemble !



**Retraite, Sécurité Sociale, Services publics**

**Mêmes combats, mêmes exigences.**

**Du 12 au 14 mai,**

**Lure**

se transforme en Village des services publics.



(Conférence, ateliers de réflexion et d'échanges, débats, stands thématiques (eau, éducation, emplois, etc).

**Pour en savoir plus flashez le QR Code.**

**Manifestation samedi 13 mai  
RDV à 14h30 – Esplanade Ch. de Gaulle**

**Soirée festive et musicale le samedi soir.**